Lextenso

Gazette du Palais

27 NOVEMBRE 2026 146e ANNÉE · N° HORS-SÉRIE · HEBDOMADAIRE ·



HORS-SÉRIE

CONVENTION NATIONALE DES AVOCATS 2026

ORGANISÉE PAR LE CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

21 au 23 OCTOBRE 2026 - MEETT Toulouse

Smardia

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

LES AVOCATS

KIOSQUE Lextenso

Votre revue OFFERTE sur tous vos écrans



Vient de paraître

"De la négociation du contrat à la fin de collaboration : toutes les réponses en un seul guide"

Disponible sur
La Base Lextenso+ IA

en vente sur
Librairie lgdj
www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :
Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026
- Prix TTC au n° : 25,53 €
+ frais de port
- Abonnement France (un an) :
Journal seul : 662,63 € TTC
Recueils + table seuls : 642,21 € TTC
Journal, recueil + table : 893,38 €
Abonnement feuilletable numérique : 274,65 € TTC
- Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 739 €
Journal, recueil + table : 979 €
Abonnement feuilletable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;
impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 1 504 g éq. CO_2

Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.
La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas de page et espaces compris).
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon suivante : GPL 7 déc. 2026, n° GPL430b0.
Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

CONVENTION NATIONALE DES AVOCATS 2026

Interventions

GPL497e6 ■ Discours d'ouverture
par Julie Couturier 2

• Plénières

GPL497e1 ■ Le procès des libertés : la profession d'avocat au banc des accusés 6

GPL497e2 ■ Quand le procès change de visage, ce qui doit tenir 11

GPL497e3 ■ Évoluer sans renoncer : ce que sera l'avocat durable 16

• États généraux

GPL497d5 ■ L'avocat au cœur de la politique de l'amiable : formation, déontologie et pratiques judiciaires 21

GPL497d6 ■ L'avocat face à la transformation du marché du droit : s'adapter pour rester durable 26

GPL497d7 ■ Les nouveaux défis de la réparation durable 31

GPL497d8 ■ Les droits protégés des enfants : des ambitions portées par la CIDE à l'effectivité de ses droits aujourd'hui 37

GPL497e0 ■ L'adaptation de la norme républicaine aux contraintes et réalités des Outre-mer 43